Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Société du parc industriel du Centre du Québec

Rapport annuel 1986-1987

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par la
Société du parc industriel du Centre du Québec

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 4e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-551-08556-X
ISSN: 0711-0022

© Gouvernement du Québec, 1987

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du parc industriel du Centre du Québec pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1987.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce,

Daniel Johnson
Québec, juin 1987

Monsieur Daniel Johnson
Ministre de l'Industrie et du Commerce
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société du parc industriel du Centre du Québec (art. 17), j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 1987.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le directeur général,

Pierre Clouâtre
Bécancour, juin 1987

Table des matières

La Société du parc industriel du Centre du Québec 9

Son mandat 9

Son fonctionnement 9

Ses installations 9

Le conseil d'administration 11

Le personnel de direction 11

Le rapport du directeur général 13

— Revue financière 13

— Activités industrielles ayant marqué l'année 1986-1987 13

— Prévisions de développement industriel pour 1987-1988 14

— Intervention de la Société 14

Le rapport du vérificateur et les états financiers 15

La Société du parc industriel du Centre du Québec

Son mandat

La Société du parc industriel du Centre du Québec est un organisme du gouvernement du Québec créé en 1968 par une loi de l'Assemblée nationale. L'article 2 y décrit son mandat principal: *favoriser l'essor économique du Centre du Québec en aménageant une partie du territoire de la Ville de Bécancour, afin d'y établir un parc industriel et de le pourvoir de toutes les installations qui peuvent être requises pour assurer son développement.*

La Société considère également de son devoir de gérer les activités du parc et de fournir aux entreprises déjà installées les services nécessaires à leur fonctionnement.

Concrètement, la Société favorise l'établissement de nouvelles entreprises permettant d'augmenter l'activité économique régionale par la création directe et indirecte de nouveaux emplois.

Son fonctionnement

Pour faire face aux impératifs de son mandat et répondre aux besoins des entreprises susceptibles de s'implanter ou de celles déjà en place, la Société assume les services suivants:

— ingénierie;

— opérations portuaires;

— commercialisation.

Le service de l'ingénierie planifie les projets d'aménagement du parc industriel dont les réseaux d'aqueduc, d'eau industrielle, d'égoûts et de rues, les installations portuaires, les entrepôts et autres bâtiments et participe à leur réalisation. De plus, ce service assure l'exécution des travaux nécessaires à l'entretien, à l'opération et aux réparations des différentes installations de la Société.

Quant à la direction du port, son mandat consiste à planifier les divers services offerts aux navires qui accostent aux installations portuaires du parc industriel.

Finalement, par son service de commercialisation, la Société manifeste sa présence à la fois sur le plan local et sur le plan international. Sur le plan local, par exemple, elle prend part à des activités régionales en vue de se faire connaître par la population du Québec et plus particulièrement par celle du Centre du Québec industriel. De plus ce service à la responsabilité de la location et de la mise en marché des diverses propriétés de la Société.

Ses installations

La Société du parc industriel du Centre du Québec possède 3 100 hectares de terrain utilisés à des fins industrielles.

Près de 50 % du territoire du parc industriel se situe au nord de l'autoroute 30 et possède les infrastructures de base nécessaires à l'établissement d'industries de moyen et de grand gabarit. Présentement, 405 hectares de terrain sont occupés par des entreprises industrielles et 729 hectares demeurent encore disponibles pour des implantations industrielles.

Le conseil d'administration
(au 31 mars 1987)

Monsieur Réal Fortin
Président du conseil
Administrateur agréé
Trois-Rivières

Madame Jacinthe Lavigne
Vice-présidente du conseil
Présidente
Lavigne Communication Marketing inc.
Victoriaville

Monsieur Michel Adam
Directeur
Caisse populaire Desjardins
Pierreville

Monsieur Bernard Demers
Maire
Sainte-Cécile-de-Lévrard

Monsieur Serge Fontaine
Avocat
Fontaine & Gagné, Avocats
Bécancour

Monsieur Jean-Guy Paré
Coordonnateur des Collèges
Ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Science
Trois-Rivières

Monsieur Carl Thibault
Président-directeur général
Camions Pierre Thibault inc.
Pierreville

Le personnel de direction

Pierre Clouâtre
Directeur général

André Villeneuve
Secrétaire exécutif

Jean-Guy Chouinard
Directeur des installations portuaires

Roch Duval
Responsable des achats

Serge Girard
Directeur de l'ingénierie

Danielle Hébert
Directrice des finances

Gilles Julien
Directeur du marketing

Siège social
1000, boul. Arthur-Sicard
Bécancour (Québec)
G0X 1B0

Téléphone: (819) 294-6656
Bélinographe: (819) 294-9028
Télex: 05-837279

Rapport du directeur général

Malgré l'annonce de l'installation d'une usine d'hydrogène liquide et celle d'une usine de magnésium, l'année 1986-1987 se présente davantage comme une année de consolidation pour la Société.

La Société a complété en grande partie son projet de signalisation routière tant à l'intérieur qu'aux abords du Parc industriel et portuaire de Bécancour. Des outils promotionnels appropriés ont aussi été mis au point afin de mieux assurer la promotion industrielle.

Du côté des entreprises du parc, l'année qui se termine a surtout vu le début de nouvelles constructions, la continuation des constructions déjà amorcées ou encore l'achèvement des travaux sur les chantiers de construction.

En ce qui concerne l'année qui vient, il est à prévoir que la Société aura à faire des investissements importants afin de pouvoir répondre adéquatement aux besoins des entreprises déjà établies et de celles qui sont en voie de construction ou de parachèvement.

Revue financière

Au cours de l'exercice, les revenus, à l'exception des ventes de lots, ont continué à croître, mais à un rythme moindre qu'en 1986. De 2,2 millions $ qu'ils étaient en 1986, ils sont passés à 2,7 millions $, soit une augmentation de 27 %. L'augmentation de l'activité portuaire n'est pas étrangère à cet apport supplémentaire de revenus. En effet, au cours de la dernière année, le volume de marchandise transité a presque doublé et dépassé le million de tonnes pour la première fois de la courte histoire de la Société.

De leur côté, les dépenses d'opérations ont pu être limitées à une augmentation de 1,5 % pour une deuxième année consécutive. Les frais juridiques, les outils promotionnels et des réparations mineures permettant d'assurer une plus grande sécurité de notre réseau d'eau industrielle sont parmi les éléments explicatifs les plus importants de cette légère augmentation.

Sur le plan financier, les activités globales de la Société, soit les activités courantes et le service de la dette, se sont soldées par un manque à gagner de 4,889 millions $, soit une amélioration de 1,170 millions $ par rapport à l'année précédente. Cette amélioration est due à un emprunt de 35 millions $ à un taux beaucoup plus avantageux que le précédent et à un niveau de revenus d'opérations supérieur à l'année dernière. Compte tenu du fait que cette dernière année n'a pas nécessité d'investissements importants en infrastructures, la dette à long terme a été diminuée de plus de 200 000 $. Les règlements 44 et 63 de la ville de Bécancour relatifs aux réseaux d'égout et d'aqueduc (entièrement assumés par la Société) ont entraîné des déboursés de 1,1 millions $ de moins que l'année précédente.

Activités industrielles ayant marqué l'année 1986-1987

Le 21 avril 1986, en présence de nombreuses personnalités, Hydro-Québec et Air Liquide annonçaient leur participation conjointe, sous l'appellation Hydrogénal inc., à la mise en chantier d'une usine d'hydrogène liquide au coût de 30 millions $.

L'entreprise Oxychem Canada inc. a commencé la construction de ses installations au début de l'été 1986. Elle devrait y investir 52 millions $.

Présentement, les installations de ces deux entreprises sont complétées à environ 75 %. De plus, chaque entreprise a mis en marche la sélection de son personnel. Ces entreprises devraient embaucher 40 et 25 personnes respectivement.

Le 20 octobre 1986, le président du Norsk Hydro et le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, annonçaient à Montréal, en présence des ministres Daniel Johnson et John Ciaccia, l'implantation d'une usine de magnésium d'une capacité de production de 60 000 tonnes métriques/an et dont le coût de construction est évalué à environ 450 millions $.

Les travaux d'aménagement du terrain en vue de la construction de cette dernière ont débuté en février 1987. Au 31 mars 1987, l'entreprise avait déjà alloué quelque 20 millions $ de contrats reliés à la construction de ses installations.

En février dernier, l'Aluminerie de Bécancour inc. complétait ses travaux de construction et devenait entièrement opérationnelle. Ainsi, depuis ce temps, les 480 cuves de l'entreprise produisent à plein rendement des lingots, des lingots « T » et des billettes d'aluminium. L'entreprise embauche présentement 750 employés et devrait produire environ 230 000 tonnes métriques/an d'aluminium.

De son côté, la Société n'a pas eu à faire d'investissements importants sur son emplacement

puisque les éléments de base nécessaires aux entreprises existantes se trouvaient déjà en qualité et en quantité suffisantes pour répondre aux besoins de ces entreprises. Cependant, avec l'arrivée de Norsk Hydro Canada inc., la Société devra faire face à des besoins accrus d'eau industrielle. C'est pourquoi, au cours de cette dernière année, la Société a fait compléter une étude relative au système de pompage dont elle devrait se doter afin de répondre convenablement à cette nouvelle demande.

Au cours de 1986-1987, la Société a mis en place un système de signalisation routière aux abords et à l'intérieur du parc, se rendant ainsi plus présente et plus visible.

L'année qui se termine a connu beaucoup d'activités de promotion. En raison de la désuétude de l'ensemble des documents promotionnels, la Société a publié deux nouveaux documents écrits et fait une mise à jour du vidéo existant. En effet, au printemps 1986, une brochure française, style dépliant de poche, a été reproduite à 10 000 exemplaires. Cette brochure a pour but principal de renseigner la population du Québec sur le Parc industriel et portuaire de Bécancour, ses services, ses retombées économiques, la protection de l'environnement, etc. À l'automne dernier, une brochure publicitaire donnant tous les renseignements nécessaires à l'investisseur a été reproduite à 3 000 copies anglaises et 2 000 copies françaises. De plus, une mise à jour du vidéo a permis d'y intégrer les nouvelles entreprises du parc de même que l'agrandissement des installations portuaires.

Prévisions de développement industriel pour 1987-1988

L'année 1987-1988 verra se compléter les projets de Oxychem Canada inc. et Hydrogénal inc. Ces deux entreprises devraient devenir opérationnelles à l'automne 1987, pour la production de 20 000 tonnes métriques/an de peroxyde d'hydrogène et de 10 tonnes métriques/jour d'hydrogène liquide, respectivement.

De plus, Norsk Hydro Canada inc., qui a entrepris la construction de son usine de magnésium, devrait avoir complété environ 50 % de ses installations vers la fin de la prochaine année financière.

Intervention de la Société

L'année qui vient nécessitera un agrandissement important de certaines installations notamment pour faire face aux besoins accrus d'eau industrielle. La capacité de pompage d'eau industrielle, qui est présentement d'environ 45 460 m^3 par jour, devra être triplée pour répondre à la demande de Norsk Hydro Canada inc. En effet, cette compagnie aura besoin d'environ 77 282 m^3 d'eau brute par jour. De plus, la Société devra boucler son réseau d'eau industrielle afin d'en assurer une plus grande fiabilité et d'y maintenir une pression constante.

Étant donné l'augmentation du trafic maritime, il devient impératif pour la Société de se doter d'un bâtiment multifonctionnel sur les aires portuaires. De plus, un bâtiment de remisage déjà existant devra être déplacé. Finalement, notre réseau d'éclairage des rues du parc sera augmenté afin de desservir adéquatement les nouveaux résidents du parc.

Pierre Clouâtre
Directeur général

Société du parc industriel du Centre du Québec

États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1987

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société du parc industriel du centre du Québec au 31 mars 1987 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état de l'avoir et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1987 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, après répercussion rétroactive de la modification dans la comptabilisation des taxes foncières dont il est question à la note 3.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 10 juin 1987

Société du parc industriel du Centre du Québec
(L.R.Q., c. S-15)

Bilan
Au 31 mars 1987

	1987	1986 (note 11)
Actif	$	$
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	722 000	94 612
Débiteurs	654 104	520 055
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	69 727	—
Frais payés d'avance	63 131	73 343
	1 508 962	688 010
Lots à vendre	4 034 913	3 984 296
Immobilisations (note 4)	53 342 361	52 718 676
	58 886 236	**57 390 982**
Passif		
À court terme		
Créditeurs	2 001	45 275
Dû au gouvernement du Québec	—	88 888
Dépôts sur vente de lots	34 428	22 428
Estimations progressives et retenues sur contrats	74 573	315 071
	111 002	471 662
Dette à long terme (note 5)	52 442 930	52 650 955
Avoir	6 332 304	4 268 365
	58 886 236	**57 390 982**

Engagement et éventualités (notes 9 et 10)

Pour la société
Réal Fortin, Président du Conseil
Pierre Clouâtre, directeur général

Société du parc industriel du Centre du Québec

Avoir
de l'exercice terminé le 31 mars 1987

	1987	1986 (note 11)
	$	$
Avoir au début		
Solde déjà établi	4 074 199	3 379 474
Redressement		
Modification dans la comptabilisation des taxes foncières (note 3)	194 166	218 102
Solde redressé	**4 268 365**	**3 597 576**
Acquisitions d'immobilisations assumées par le gouvernement du Québec	22 764	27 737
Excédent des revenus sur les dépenses	2 041 175	643 052
Avoir à la fin	**6 332 304**	**4 268 365**

Société du parc industriel du Centre du Québec

Revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 1987

	1987	1986 (note 11)
	$	$
Revenus (note 6)	2 747 422	2 644 614
Dépenses d'opérations par secteur d'activités (note 7)		
Administration générale	1 031 721	787 673
Bâtisses	321 440	318 422
Installations portuaires	174 331	207 707
Matériel et équipement	110 518	359 539
Réseau d'aqueduc et d'égout	88 034	68 169
Réseau d'eau industrielle	286 460	228 732
Routes et rues	123 645	128 046
Terrains et parcs de stationnement	150 027	154 507
	2 286 176	2 252 795
Excédent des revenus sur les dépenses d'opérations	**461 246**	**391 819**
Service de la dette et participation aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour (note 7)	5 351 062	6 448 631
Excédent des dépenses sur les revenus avant postes suivants	**(4 889 816)**	**(6 056 812)**
Dépenses assumées par le gouvernement du Québec (note 8)	6 930 991	6 750 666
Révision des participations des exercices antérieurs aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour	—	(50 802)
Excédent des revenus sur les dépenses	**2 041 175**	**643 052**

Société du parc industriel du Centre du Québec

Évolution de la situation financière de l'exercice terminé le 31 mars 1987

	1987	1986
	$	$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	2 041 175	643 052
Éléments sans incidence sur les liquidités:		
Perte sur aliénations d'immobilisations	11 582	271 440
Gain sur vente de lots	(4 683)	(477 629)
Fonds générés par les opérations	2 048 074	436 863
Produit de vente de lots	4 750	545 885
Acquisitions de lots à vendre	(50 684)	(68 116)
Variation des actifs et passifs à court terme hors liquidités	(554 224)	(357 190)
Fonds générés par les activités d'exploitation	1 447 916	557 442
Activités de financement		
Dette à long terme	51 400 000	934 465
Remboursement de la dette à long terme	51 608 025	—
Fonds (absorbés) générés par les activités de financement	(208 025)	934 465
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(705 469)	(1 597 702)
Subvention du gouvernement du Québec	69 727	—
	(635 742)	(1 597 702)
Contribution du gouvernement du Québec aux acquisitions d'immobilisations	22 764	27 737
Produit d'aliénations d'immobilisations	475	34 735
Fonds absorbés par les activités d'investissement	(612 503)	(1 535 230)
Augmentation (diminution) des liquidités au cours de l'exercice	627 388	(43 323)
Encaisse et dépôts à terme au début	94 612	137 935
Encaisse et dépôts à terme à la fin	**722 000**	**94 612**

Société du parc industriel du Centre du Québec

Notes complémentaires
31 mars 1987

1. Constitution et objet

La Société, constituée par la Loi sur la Société du parc industriel du centre du Québec, a pour principal objet de favoriser l'essor économique du centre du Québec en aménageant un parc industriel dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour et de le pourvoir de toutes les installations qui peuvent être requises pour assurer son développement.

En vertu de sa loi constitutive, les sommes provenant des opérations de la Société doivent être affectées au paiement des taxes et au remboursement des emprunts et autres obligations de la Société ainsi que des avances faites par le gouvernement du Québec, et le solde est versé au Fonds consolidé du revenu.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon la méthode de comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Lots à vendre

Les lots à vendre sont présentés au coût. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts applicables à ces lots sont imputés aux opérations.

La vente d'un lot est comptabilisée à la date d'exécution de l'acte notarié s'y rapportant.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et ne sont pas amorties.

Dépenses non présentées à l'état des revenus et dépenses

L'état des revenus et dépenses ne présente pas le coût des avantages sociaux accordés aux employés de la Société et celui des services de soutien assumés par divers ministères et organismes gouvernementaux.

3. Modification aux conventions comptables

À compter du présent exercice, les dépenses de taxes foncières sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice alors qu'auparavant elles étaient comptabilisées sur base de réception des comptes. Cette modification appliquée rétroactivement a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers:

	1987	1986
	$	$
Frais payés d'avance	63 131	73 343
Créditeurs	(121 475)	(120 823)
Excédent des revenus sur les dépenses	(9 560)	(23 936)
Avoir	184 606	194 166

4. Immobilisations

	31 mars 1986	Additions de l'exercice	Diminutions de l'exercice	31 mars 1987
	$	$	$	$
Terrains	40 131	—	—	40 131
Bâtisses	4 409 967	5 740	—	4 415 707
Aqueduc et égout	4 820 715	22 589	—	4 843 304
Routes et rues	5 012 664	62 395	—	5 075 059
Aires d'entreposage et stationnement	262 307	—	—	262 307
Installations portuaires	34 172 074	300 714	—	34 472 788
Usine et réseau d'eau industrielle	3 246 330	67 096	—	3 313 426
Réseau ferroviaire	337 011	1 500	—	338 511
Ameublement et agencement	52 102	—	—	52 102
Mobilier de bureau	89 345	24 710	767	113 288
Équipement et outillage	59 551	3 815	—	63 366
Machinerie industrielle	29 423	134 101	—	163 524
Matériel roulant	187 056	13 082	11 290	188 848
	52 718 676	**635 742**	**12 057**	**53 342 361**

5. Dette à long terme

	1987	1986
	$	$
Billet à terme, Caisse Centrale Desjardins, 7,63 %. Le remboursement, garanti par le gouvernement du Québec sera effectué au plus tard le 31 décembre 1987 à même le produit d'une émission d'obligations ou d'avances du gouvernement du Québec	16 400 000	—
Billets à terme, Industrial Bank of Japan, The Yasuka Fire and Marine Insurance Co. Ltd., The Nissan Fire and Marine Insurance Co. Ltd., garantis par le gouvernement du Québec, 9,57 %, remboursements semi-annuels des intérêts, aucun versement en capital, échéant en 1993	35 000 000	—
Acceptations bancaires au taux du marché monétaire majoré de ½ de 1 %	—	16 608 025
	51 400 000	—
Avances du gouvernement du Québec:		
Taux: 11,6 % et 15,48 % (1986: 8,3 % à 17,1 %)	1 042 930	36 042 930
	52 442 930	**52 650 955**

6. Revenus

	1987	1986
	$	$
Vente de lots		
Vente de lots	4 750	545 885
Coût des lots vendus	67	68 256
	4 683	477 629
Autres revenus		
Loyers — édifices	574 810	587 673
Loyers — terrains	325 662	388 385
Droits portuaires	1 193 337	636 306
Eau industrielle	339 970	300 155
Eau potable	123 159	107 840
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme	29 901	87 484
Divers	155 900	59 142
	2 742 739	2 166 985
	2 747 422	**2 644 614**

7. Dépenses par catégorie

	1987	1986
	$	$
Dépenses d'opérations		
Traitements, salaires et allocations	723 654	677 110
Fournitures et approvisionnement	410 906	352 587
Entretien et réparations	301 605	256 735
Taxes foncières	277 824	319 779
Services professionnels	230 998	251 780
Mauvaises créances	170 852	7 307
Transport et communications	115 932	71 442
Loyers	34 862	43 761
Perte sur aliénation d'immobilisations	11 582	271 440
Autres dépenses	7 961	854
	2 286 176	2 252 795
Service de la dette et participation aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour		
Intérêts sur dette à long terme		
Gouvernement du Québec	2 324 645	3 470 583
Autres dettes	2 780 553	1 626 668
Participation aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour	293 114	1 398 630
Subvention du ministère des Affaires municipales	(47 250)	(47 250)
	5 351 062	6 448 631

8. Dépenses assumées par le gouvernement du Québec

	1987	1986
	$	$
Traitements, salaires et allocations	723 654	677 110
Intérêts sur dette à long terme		
Gouvernement du Québec	2 324 645	3 470 583
Autres dettes	2 780 553	1 626 668
Fournitures et approvisionnement	410 906	352 587
Entretien et réparations	301 605	256 735
Services professionnels	230 998	251 780
Transport et communications	115 932	71 442
Loyers	34 862	43 761
Autres dépenses	7 836	—
	6 930 991	**6 750 666**

9. Engagement

En vertu d'une entente avec la Ville de Bécancour ratifiée par le gouvernement le 11 avril 1973, la Société est autorisée à participer jusqu'en l'an 2011 au financement des réseaux d'aqueduc et d'égout desservant une partie de la Ville de Bécancour et le parc industriel.

La Société s'est engagée à payer annuellement le service de la dette relatif à deux règlements d'emprunts de la Ville de Bécancour, réduit des subventions versées par le ministère des Affaires municipales relativement à ces règlements et de certains autres revenus.

Évolution de l'exercice des emprunts sur obligations relatifs à cet engagement:

		Versements de l'exercice			
Émissions originales	Au 31 mars 1986	Montant	Intérêts	Capital	Au 31 mars 1987
$	$	$	$	$	$
1 000 000	82 000	6 970	6 970	—	82 000
1 478 000	1 336 000	187 068	170 068	17 000	1 319 000
672 000	615 000	68 150	61 150	7 000	608 000
450 000	220 900	30 26	30 926	—	220 900
3 600 000	**2 253 900**	**293 114**	**269 114**	**24 000**	**2 229 900**

10. Éventualité

— Suite à un jugement de la Cour supérieure rendu le 24 août 1983, la Société a été condamnée à payer un montant de 912 823 $ avec intérêts, pour des travaux de dragage, suite à une réclamation de l'entrepreneur Corporation Construction Cartier. Les intérêts courus au 31 mars 1987 s'élèvent à 262 893 $.

Le 12 septembre 1983, les membres du Conseil d'administration de la Société ont donné suite aux recommandations des conseillers juridiques et ont porté la cause en appel; de ce fait aucun passif n'a été enregistré dans les livres de la Société au 31 mars 1987. Si la décision est maintenue, la réclamation sera alors comptabilisée.

— En février 1987, suite à une action intentée par Constructeurs Sceptre-Riedel-Dawson Ltée contre la compagnie Construction Canamont Inc. chargée de l'aménagement portuaire, cette dernière a été autorisée à appeler en garantie la Société pour un montant de 846 890 $. Selon l'opinion de la Société et celle de ses conseillers juridiques, aucun passif important ne peut résulter de cette action en garantie. En conséquence, aucune provision n'est comptabilisée.

— Une action en justice totalisant environ 113 000 $ a été intentée en 1980 contre la Société par Énergie atomique du Canada. Selon l'opinion de la Société et celle de ses conseillers juridiques, aucun passif important ne peut résulter de ces actions; en conséquence, aucune provision n'est comptabilisée.

11. Nouvelle présentation des états financiers

À compter du présent exercice, la Société ne prépare plus ses états financiers en conformité avec les pratiques et usages particuliers de la comptabilité par fonds.

Les chiffres comparatifs de 1986 ont été redressés et reclassés afin de les rendre conforme à la présentation adoptée en 1987 et certains autres chiffres de 1986 ont aussi été redressés pour donner effet à la modification aux conventions comptables mentionnées à la note 3.

S.P.I.C.Q.

Revenus

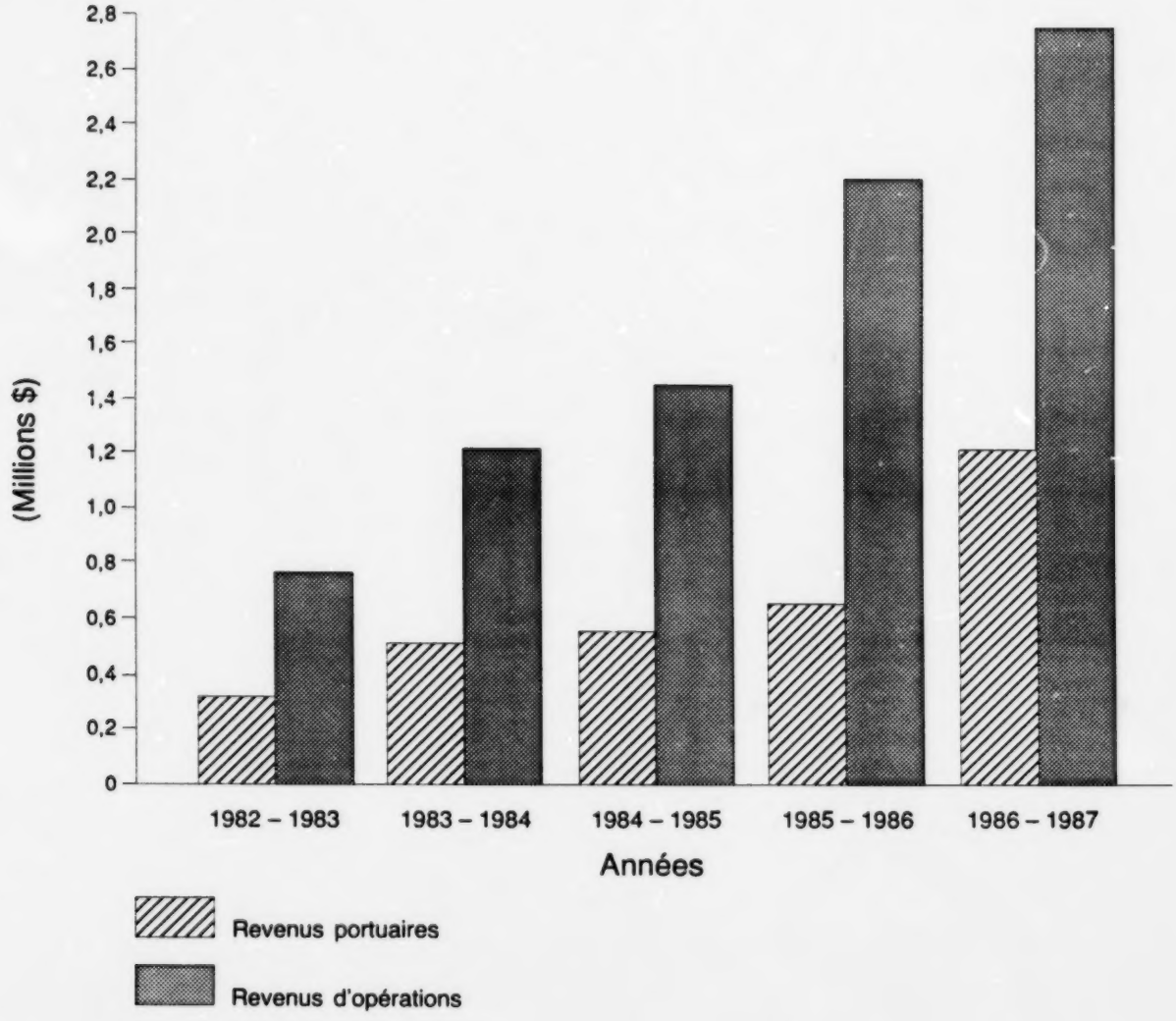

S.P.I.C.Q.

Revenus et dépenses d'opérations

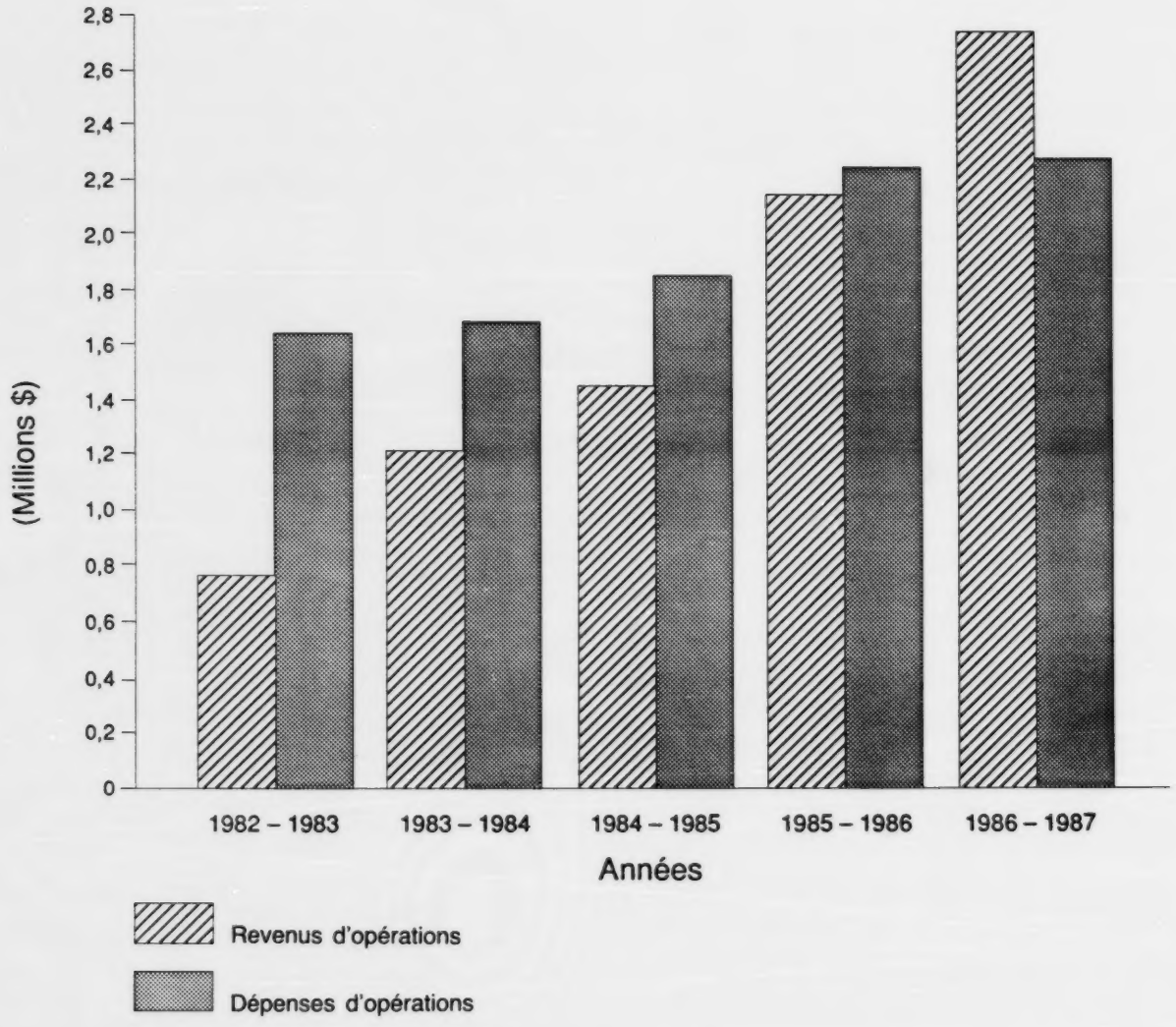

Achevé d'imprimer
en octobre 1987
sur les presses de
l'imprimerie Laurentide inc.

Composition typographique: Compélec inc.